

## Actualités consommation



### Fracture numérique chez les étudiants

En cette période d'examens, la situation devient de plus en plus compliquée pour de nombreux étudiants. La crise sanitaire a mis en lumière de grandes inégalités en matière d'équipement informatique et de connexion à Internet. Ceux qui ne pouvaient pas investir dans du matériel informatique ou qui ne disposaient pas d'une connexion Wi-Fi se rendaient dans les bibliothèques universitaires, dont l'accès est aujourd'hui très restreint. Et en l'absence de jobs étudiants, beaucoup de jeunes se retrouvent avec des ressources limitées et doivent sacrifier l'équipement informatique pour ne pas rogner sur leur budget alimentation.

Selon une enquête réalisée par l'Association des vice-présidents numériques de l'enseignement supérieur en juin 2020 auprès de 43 établissements, 1,5 % des étudiants (soit 30 000 sur 2 millions) ne disposeraient pas d'un ordinateur. De son côté, l'Observatoire de la vie étudiante a mené une étude à la suite du premier confinement auprès de 6 000 jeunes : 8 % déclaraient ne pas avoir d'ordinateur ou de tablette « à usage personnel » mais la plupart avait accès à du matériel partagé. Deux tiers ont indiqué bénéficier d'une « bonne connexion » à Internet. Mais les disparités sont grandes en fonction des territoires. Dans les zones rurales, où la couverture Internet n'est pas optimale et où les universités accueillent des jeunes défavorisés socialement, « le cumul de ces facteurs peut être vraiment handicapant pour la scolarité des étudiants », déplore au journal *Le Monde* Mickaël Le Mentec, maître de conférences de sciences de l'éducation à l'Université de Picardie-Jules-Verne.

Résultat, de nombreux étudiants rencontrent des difficultés pour suivre les cours, avec des visioconférences qui coupent régulièrement, des notes incomplètes et du temps passé le soir (voire la nuit) pour rattraper le retard de la journée, à des heures où le réseau est moins saturé. Dans ces conditions, le risque de décrochage est grand selon Paul Mayaux, président de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). « Pour réussir ses études aujourd'hui, il est nécessaire d'être en possession d'un matériel numérique à la hauteur », observe-t-il, pointant une forme de sélection insidieuse.

Certaines initiatives voient le jour pour réduire cette fracture. Des bibliothèques universitaires restent ouvertes, avec des capacités d'accueil restreintes. Des universités ont mis en place des prêts ou des dons d'ordinateurs et de clés 4G après avoir lancé des campagnes d'identification des étudiants en situation de précarité numérique. Une politique volontariste de la part de très nombreux établissements mais qui ne sera pas suffisante. En décembre 2020, la Conférence des présidents d'université (CPU) a demandé dans un communiqué « un geste fort, à la hauteur de la gravité de la situation, de la part des fournisseurs d'accès à Internet ». Si la CPU salue les initiatives isolées, comme le don par SFR et Emmaüs Connect de 20 000 recharges prépayées, 240 000 Go de data, 3 000 smartphones et 1 500 box de poche 4G à des étudiants en situation de précarité, elle prévient : « La lutte contre la précarité numérique des étudiants sur tous les territoires ne sera efficace que si elle engage l'ensemble des opérateurs français ».

#### A retenir :

- La crise sanitaire a révélé les inégalités d'accès au numérique des étudiants. Nombreux sont ceux à ne pas disposer d'un ordinateur à usage personnel ou d'une connexion Internet suffisante
- La fermeture (ou restriction d'accès) des bibliothèques universitaires accentue cette fracture numérique pour les étudiants qui y trouvaient refuge
- Les territoires ruraux sont plus durement touchés, avec une couverture Internet moins optimale et plus de jeunes socialement défavorisés ; pour les syndicats et les professeurs, le risque de décrochage est important
- Des initiatives existent pour réduire cette fracture, mais les syndicats demandent un geste fort de la part des opérateurs Internet.

### Épargne : succès du livret A et recul de l'assurance vie

Les confinements et restrictions sanitaires ont freiné la consommation des ménages, qui ont mis davantage d'argent de côté. En 2020, d'après les chiffres publiés par la Caisse des Dépôts (CDC), les épargnants ont placé 26,4 milliards d'euros sur leur Livret A, soit plus du double du montant de 2019 (12,64 milliards). « Cela représente 50 € par mois et par livret. C'est un record depuis 2012, c'est énorme », a commenté le directeur général de la CDC, Eric Lombard. L'encours total a augmenté de 9,4 % par rapport à l'année passée, s'élevant à 326,5 milliards d'euros aujourd'hui.

Ce succès provoque un phénomène de débordement vers d'autres produits d'épargne comme le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), les dépôts à vue et les livrets bancaires fiscalisés de la part des ménages ayant atteint le plafond du Livret A, fixé à 22 950 €. Cela représente 6 % des Livrets A existants (55 millions) en 2019 selon la Banque de France. Pour les experts, ce chiffre devrait augmenter en 2020.

Ce surplus d'épargne concerne majoritairement des ménages aisés qui n'ont pas fléchi leur argent vers des produits plus rémunérateurs et plus risqué (le rendement du Livret A n'est que de 0,5 % depuis février 2020). « En cette période de crise et d'incertitude économique, même les ménages les plus riches cherchent la garantie de capital », constate Cyril Blesson, associé au sein du cabinet Pair Conseil. De fait, en raison des faibles rendements des fonds en euros, l'Assurance vie n'a pas bénéficié d'aussi bons résultats. Au contraire, la collecte a fondu de près de 25 % par rapport à 2019. Par ailleurs, les clients ont davantage retiré d'argent qu'ils n'en ont déposé, engendrant un solde négatif de 7,3 milliards d'euros, sur les onze premiers mois de l'année (contre une collecte nette de 23 milliards en 2019).

Enfin, en 2020, le Livret A et le LDDS n'ont pas « coûté » d'argent aux épargnants en raison du niveau d'inflation fixé à 0,5 %. Ce qui n'était pas le cas des trois années précédentes.

## Fausse promesse de la 5G ?

Les opérateurs de téléphonie multiplient les campagnes publicitaires pour vanter les atouts de la 5G. Or, le consommateur pourrait vite être déçu. Tout d'abord, les zones couvertes ne seront pas si nombreuses. Quelques centaines (voire quelques milliers) de communes sur les 35 000 que compte la France. D'après le magazine « *60 millions de consommateurs* », les cartes publiées sur les sites Internet des opérateurs manquent de clarté. Difficile de savoir si sa zone géographique est bel et bien couverte... Ensuite, la plus-value par rapport à la 4G serait imperceptible, même avec un smartphone compatible dans une zone couverte par la 5G.

Deux associations de consommateurs ont engagé des poursuites judiciaires à l'encontre d'opérateurs de téléphonie : d'une part, la *CLCV* contre *SFR* et *Orange*, estimant que l'information fournie aux personnes souhaitant s'abonner est insuffisante, d'autre part *Familles rurales* à l'encontre de *Free mobile* sur le fondement des pratiques commerciales déloyales, arguant que « *la communication portée par cet opérateur pose problème en ce qu'elle laisse croire aux consommateurs un gain de performance que toutes les fréquences 5G ne sont pas en mesure d'offrir à l'heure actuelle* ». En effet, la 5G peut être déployée sur plusieurs bandes de fréquences ; or, elles n'offrent pas toutes les mêmes performances. Selon que l'opérateur se positionne autour de 3,5 GHz, les débits pour l'Internet mobile seront bien plus élevés que s'il utilise la bande des 700 MHz !

Quant aux forfaits 5G, ils sont souvent plus élevés (de 5 € en moyenne, sauf chez *Free* qui l'a intégré à son offre à 19,99 €). Pour le magazine, cela ne vaut pas encore le coût d'investir...

## « Codes Conso » : le podcast de l'INC

L'*Institut national de la consommation* (INC) lance une collection de [cinq podcasts](#). Il s'agit de reportages et d'interviews d'experts sur diverses thématiques pratiques à destination des consommateurs. Les deux premiers épisodes ont été réalisés en partenariat avec l'ADEME, le premier concernant la rénovation énergétique, le second au sujet de l'allongement de la durée de vie des produits. Ces podcasts sont accompagnés d'une retranscription écrite.

## Rappel - Achats responsables : votre avis nous intéresse !

La *Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est* souhaite recueillir votre avis sur votre façon d'acheter et de vous informer afin d'améliorer ses actions de promotion des achats responsables. Vos réponses nous permettront de perfectionner nos outils, d'affiner notre démarche et de mieux répondre à vos attentes ainsi qu'aux enjeux de notre société.

Le [questionnaire](#) est très court. Nous vous remercions par avance pour votre participation. N'hésitez pas à le diffuser dans vos réseaux.

## À voir à la télévision et sur Internet

### Tout compte fait - Goût et respect de la planète : comment sortir de l'alimentation industrielle ?

Magazine – Samedi 30 janvier 2020 à 14h50 sur France 2

### Capital - Darty, Seb, Dyson... : la grande bataille de l'innovation pour transformer notre quotidien !

Magazine – Dimanche 31 janvier 2020 à 21h05 sur M6

Au sommaire : « Darty, Seb, Dyson : ils misent tous sur les inventions ! » / « Pizzaiolos contre robots : qui remportera la nouvelle bataille de la pizza ? ».

### Enquête de santé - Ces plastiques qui nous intoxiquent

Documentaire – Mardi 2 février 2020 à 21h00 sur France 5

Après soixante-dix ans d'utilisation effrénée, le plastique n'a plus rien de fantastique. Catastrophe écologique, il est aussi devenu une menace pour la santé. Nous mangeons et respirons des microparticules de plastique.

### La grande malbouffe

Documentaire – Mardi 2 février 2020 à 21h00 sur Arte

Toujours plus abondante et moins chère, la nourriture industrielle a envahi nos assiettes, avec des incidences sur la santé de plus en plus fortes : jamais l'obésité et le diabète n'ont été aussi répandus.

### Profits et pertes, les spéculateurs de la crise et du chaos

Documentaire – Mardi 2 février 2020 à 22h20 sur Arte

Pain, eau, carburant... Pour une part croissante de la population mondiale, notamment en Amérique latine, en Asie ou en Afrique, des hausses de prix rendent de plus en plus inabordable ces biens de première nécessité.

### Xenius - Le train, moyen de transport du futur ?

Magazine – Jeudi 4 février 2020 à 17h10 sur Arte

Le train a longtemps été délaissé au profit de la voiture et de l'avion, qui produisent toutefois davantage de CO<sub>2</sub>.

### Cash investigation - Nos très chères banques

Magazine – Jeudi 4 février 2020 à 21h00 sur France 2

Les frais d'incidents que les banques facturent à leurs clients leur rapporteraient plus de 6 milliards d'euros. Les gouvernements successifs ont tenté d'encadrer ces pénalités mais le pactole est jalousement protégé.

### Xenius - L'hydrogène, futur de la transition énergétique ?

Magazine – Vendredi 5 février 2020 à 17h10 sur Arte

L'économie de l'hydrogène suscite de nombreux espoirs. Elle s'appuie sur une idée révolutionnaire : la transition vers un modèle énergétique inédit qui ne produirait presque plus de gaz à effet de serre.

